



Contrat de travail qui peut être dénoncé ?

Par **cindy78**, le **23/11/2016** à **18:50**

bonsoir,

j'ai changé de poste de travail au sein de la même entreprise. mon employeur m'a donc fait un avenant à mon contrat en écrivant sur celui-ci que je ferais une formation diplômante à partir de 2017. bref aujourd'hui il l'a repoussé à 2018... puis je peux exiger comme c'est noté sur mon contrat de la faire en 2017? quel recours?

merci

cindy